

Conseil départemental de la Manche
Groupe des élus socialistes et républicains – *notre Manche*

Séance plénière du 4 décembre 2020

PROGRAMME INTERDEPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT DES
HANDICAPS ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE 2020-2024 (PRIAC)

Karine DUVAL

Conseillère départementale, canton de Cherbourg-Octeville 2

Mes cher.e.s collègues,

Lors de notre dernière commission solidarités, le 26 novembre, j'ai évoqué le quotidien qui est le mien comme directrice et enseignante à l'école maternelle. Un métier qui s'exerce en collaboration avec, entre autres, les services sociaux de PMI et la sphère médico-social ; un métier qui, de par la crise qui nous impacte depuis plusieurs mois, se veut le révélateur d'une population qui vit la précarité, l'isolement et la difficulté sociale.

Ensemble, sur le PRIAC, nous avons pu faire le constat des manques énormes que ce soit dans l'accès aux soins, le manque de médecins de PMI, la pénurie de médecins scolaires, l'engorgement des structures et les listes d'attente interminables, les mesures judiciaires non exécutées par manque de moyens, le manque d'AESH pour l'accompagnement, à l'école, des enfants en situation de handicap...

Ensemble nous avons voté contre le PRIAC. La création d'Unités d'Enseignement ne compense en rien tous ces manques !

A la lecture de cette motion, à laquelle nous adhérons, un collègue a dit : « oui mais comme d'habitude ça ne changera rien de voter contre » ! Et je comprends sa lassitude.

Pourtant, parce que nous considérons que le Projet régional de Santé devrait prendre en compte la santé mentale et que nous devons faire face, selon des estimations du CESE, à une augmentation d'un million de personnes en grande précarité dès 2021 , nous ne pouvons nous résigner et nous devons être force de proposition.

Au-delà du PRIAC et alors que l'on évoque un plan Marshall pour l'économie, proposons un véritable plan de relance social.

En 2014 la loi NOTRe a confirmé le Département comme chef de file des solidarités en charge de la coordination des acteurs.

A ce titre, nous avons un puissant levier qui s'appelle le budget tout en nous appuyant nos personnels. Pourtant, quel est le constat encore aujourd'hui, au terme de ces 6 années de mandat et malgré nos interventions récurrentes :

- Postes non pourvus : exemple poste de référent éducatif à Carentan vacant depuis deux ans
- Transfert de postes d'un CMS à l'autre sur des critères non objectivés
- Temps partiels : répartition de la charge de travail sur les collègues (exemple au CMS du Val de Saire il n'y a pas de complément pour une assistante sociale à 60 %)
- Secteurs dépourvus de puéricultrices
- Violences dans les foyers : trop de profils très compliqués qui ne peuvent tolérer le groupe
- La souffrance des personnels qui n'arrivent plus à exercer leur mission de protection
- Le mal être des agents de la MDA : Ce sont encore 3.500 dossiers en retard malgré l'engagement des agents dont la charge de travail leur donne la sensation d'impuissance
- Malaise et pénurie des assistants familiaux

La liste ne se veut pas exhaustive mais sincère.

Des mesures s'imposent et donc des choix : celui de recentrer notre action sur notre cœur de compétences : Créons des postes d'assistantes sociales, renforçons les équipes MDA pour honorer notre volonté de réduction du temps de traitement des dossiers et améliorer les conditions de travail des agents. Il est vital de résorber ce retard.

Prenons l'exemple d'un élève qui a 24 heures d'accompagnement en CM2. Il passe en sixième et a besoin de 30 heures. Si son dossier n'est pas revu en juin il n'aura pas ses heures en septembre et risque d'être en grande difficulté.

Des enfants n'ont toujours pas d'AESH aujourd'hui. Nous le constatons tous et le déplorons. Soyons en capacité de traiter les dossiers pour exiger de l'État qu'il mette en face les moyens nécessaires à l'inclusion.

De même qu'on ne peut plus ignorer qu'une orientation en ITEP ne se fera qu'après trois ans d'attente. Il va falloir encourager, au titre d'une société inclusive et respectueuse, le décroisement des secteurs médico-sociaux. Comme nous l'imaginons pour l'EHPAD du 21^{ème} siècle, changeons notre posture et allons vers la personne.

Créons des mobilités de personnel, formons les différents professionnels à l'accueil de tous les publics souffrant de handicap.

Oui nous subissons une pénurie de médecins, oui le secteur de la pédopsychiatrie est sinistré. Mais nous avons des professionnels investis en PMI, au CDE, à la MDA qui, avec des moyens, dans un cadre sécurisé et là où concertation entre pairs est de mise, retrouveront le sens du métier et rendront au public un service de qualité.

Nous ne pourrions pas faire l'économie de créer des postes, de réorganiser les équipes, de redonner sens au travail social pour ensemble retisser ses liens qui font l'ADN de notre mission.

Enfin, la nouvelle configuration de l'observatoire de l'enfance dont vous nous faites part et à laquelle nous avons demandé de participer est une belle occasion pour recréer une instance de travail réunissant tous les

acteurs afin d'échanger et améliorer les prises en charges coordonnées. C'est une demande des professionnels.

Cher.e.s collègues, si La Manche est riche de la diversité de ses paysages, si nous avons un rôle à jouer pour rendre attractif notre territoire, faisons en sorte d'être, avant tout, fiers de nous donner les moyens nécessaires pour réussir la mission première qui nous est confiée au service des plus démunis.